

À l'abordage

6-11
ans

CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74
3 avenue de la plaine - BP 340
74 008 Annecy
Tél: 04.50.52.30.00
ufoval@fol74.org

En savoir plus : www.fol74.org

Les indispensables :

- Test d'aisance aquatique
- Fiche de renseignements médicaux, complétée et signée + médicaments et ordonnance.

Oléron

À l'abordage

Centre de vacances Oléron Réf. 0740 038 001

Prêt à percer les énigmes de la citadelle du Château d'Oléron, de Fort Louvois et de Fort Brouage puis à embarquer à bord d'une vedette autour du célèbre Fort Boyard ?

En 7 jours : 2 séances de surf ou de body-board pour profiter des vagues. Envie d'une nouvelle activité ? C'est parti pour 1 séance de stand-up paddle encadrée par le meilleur compétiteur de l'île.

On profite ensemble d'une pêche à pied pour connaître le milieu marin.

En 14 jours, on fait une 2^{ème} séance de stand up paddle pour se perfectionner, une séance d'accrobranche pour les 6/7 ans et une séance de kayak pour les 8/11 ans.

En plus pour 21 jours : la montée en haut du phare de Chassiron et une journée sur l'île d'Aix.

Le Centre:

L'île d'Oléron est située dans l'océan Atlantique, au large des côtes de la Charente-Maritime. Le village de Dolus d'Oléron se trouve à environ 70 km de La Rochelle. En face de Fort-Boyard, au bord de l'océan longeant le canal ostréicole de la Brande, le centre « Le Moulin d'Oléron » se situe à 3 km de Château d'Oléron, sur la Route des Huîtres.

D'une **capacité** de 160 lits répartis dans 4 pavillons de plain-pied, le centre est composé au total de 7 bâtiments installés dans une vaste pinède de 4 hectares. Il dispose d'une piscine, d'un mini-golf, d'un terrain multisports, d'une aire de jeux, d'une salle polyvalente, d'une infirmerie et d'une salle de restaurant avec terrasse ombragée. Les enfants sont répartis par tranches d'âge. Le groupe des 6/11 ans occupe un bâtiment, qui comprend des chambres de 5 lits, des sanitaires, une salle d'eau et une salle d'activités.

Visite de Château d'Oléron et sa citadelle Vauban, Fort Louvois et Citadelle de Brouage :

Les vacances sont aussi l'occasion de découvrir l'histoire et le patrimoine de notre pays. Que ce soit sous Richelieu ou à l'époque de Louis XIV, de nombreuses citadelles ou constructions fortes ont été construites sur cette façade maritime. Sous forme de grands jeux et de visites ludiques, nous proposerons d'aller à leur découverte.

Balade en bateau pour Fort Boyard :

L'embarquement se fait au port de Boyardville. Le groupe part pour une balade en bateau de 30 minutes au large du célèbre Fort Boyard.

2 séances de surf ou body-board :

Les séances de surf ou de body-board sont encadrées par un moniteur Brevet d'Etat de la région d'Oléron. Les enfants vont pouvoir s'initier à ce sport aquatique et se familiariser avec les sensations de glisse. Le choix des spots se fait selon les marées et les conditions météo.

Pour le surf, les deux séances permettront aux jeunes de s'améliorer et se perfectionner pour réussir à glisser debout sur la planche de surf.

Pour le body-board, les temps prévus permettront de perfectionner sa technique tout en (re)découvrant l'océan!

Documents à fournir pour la pratique de l'activité : Test d'aisance aquatique obligatoire

Stand up Paddle : (1 séance pour les 7 jours, 2 séances pour les 14 jours et les 21 jours)

Les séances de stand up paddle sont encadrées par Alain Robert, meilleur compétiteur de l'Île d'Oléron. L'activité se déroule à Château d'Oléron : ce lieu est idéal pour débiter l'activité dans un environnement calme et sécurisé. Le groupe d'une douzaine d'enfants se rend en bus sur le lieu de l'activité. Le stand up paddle «SUP» est une nouvelle activité nautique très facile d'accès et très ludique. On se déplace debout sur une grande planche de surf à l'aide d'une pagaie simple. Au début les enfants apprennent à monter sur la planche et à créer un déplacement, ensuite, ils dirigent et arrêtent leur déplacement et réalisent des parcours ludiques. Les objectifs pédagogiques de cette activité sont d'adapter ses déplacements à un type d'environnement, de s'orienter, de se situer et de s'engager pour être autonome.

Documents à fournir pour la pratique de l'activité : Test d'aisance aquatique obligatoire

Accrobranche : (séjour de 14 jours, pour les 6/7 ans)

1 séance : A proximité du centre se trouve un parc d'accrobranche adapté aux plus jeunes. Des parcours de différentes difficultés permettent aux enfants de grimper et de se déplacer d'arbre en arbre. De nombreux défis sont à relever: saut de Tarzan, tyrolienne, filets à grimper. Notre prestataire accueillera les enfants et les équipera d'un casque, baudrier afin de réaliser les parcours en toute sécurité.

Kayak : (séjour de 14 jours, pour les 8/11 ans)

1 séance : Les jeunes poursuivent leur séjour avec une séance de kayak sur les canaux d'Oléron, ce qui leur permettra de partir un peu plus à la découverte de cette belle île. Les enfants seront accompagnés d'un animateur et d'un moniteur diplômé d'Etat de kayak.

Documents à fournir pour la pratique de l'activité : Test d'aisance aquatique obligatoire

Pêche à pied :

On profite de la marée basse pour sortir et s'expérimenter à la pêche à pied ! Lors de cette excursion les jeunes ont l'occasion de fouiller dans les flaques, sous les cailloux pour dénicher les crabes, attraper des crevettes et des petits poissons ! Une vraie découverte de la technique mais aussi du milieu marin attend les jeunes.

Phare de Chassiron et découverte de l'île d'Aix :

(uniquement pour les séjours de 21 jours)

Le phare de Chassiron est situé à l'extrémité nord de l'île d'Oléron, près de la ville de Saint-Denis-D'Oléron. Les enfants gravissent les 224 marches du phare et arrivent au sommet pour admirer la vue splendide sur l'île, l'océan et le continent.

Une visite d'une demi-journée est prévue à l'île d'Aix, petite île exclusivement piétonne, permettant une découverte en toute sécurité.

Les baignades à l'océan :

Les baignades s'effectuent toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée (surveillant de baignade, BNSSA...). Un animateur pour 8 enfants est présent dans l'eau.

Le centre dispose d'une piscine découverte chauffée, de 12m sur 7m avec une profondeur progressive de 75 à 1,70 m.

Les baignades à l'océan se font aux plages surveillées de la Rémigeasse, de Vertbois, de Gatseau et de Grand Village équipées d'un poste de secours de Maîtres-Nageurs-Sauveteurs (MNS). Le trajet en bus dure 15-20 minutes. L'organisation des baignades se fait avec les MNS de la plage, et il peut arriver de ne pas avoir l'autorisation de se baigner avec un groupe d'enfants pour des raisons de sécurité (drapeau orange, trop de monde...). Les horaires de baignades sont variables selon les jours en fonction de la marée montante.

Mais aussi des activités traditionnelles de colo :

- Grands jeux : Poule, renard, vipère ; douaniers-contrebandiers ; cluedo géant ; chasse au trésor ; rallyes découvertes, loup garou...
- Activités manuelles : Land'art ; peinture ; fresque origami ; bricolage ; cuisine ...
- Journées à thème : Jeux olympiques ; Fort Boyard...
- Veillées : Fureur ; brainstorming ; Time's up ; loup garou ; défi fou ; vente aux enchères...

A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...

Pour retrouver toutes les informations relatives au COVID-19, vous pouvez consulter le Protocole Sanitaire relatif aux Accueils Collectifs de Mineurs sur notre site internet : <http://www.fo174.org/infos-pratiques>

Vie Quotidienne

L'équipe d'encadrement

Un directeur et un animateur pour 8 enfants en moyenne.

Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de veiller à la sécurité affective et physique des enfants dont ils ont la charge.

L'alimentation

Les repas sont préparés par le cuisinier du centre, équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le partage du repas est un moment convivial, d'écoute et d'échange entre les personnes. C'est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement à la mise des tables, au débarrassage, au nettoyage des tables... Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions idéologiques et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

Le rythme de vie

Le réveil est échelonné entre 7h30 et 9h afin de s'adapter au mieux au rythme de chacun, sauf en cas d'activité matinale.

Le coucher s'effectue après la veillée, à une heure adaptée à l'état de fatigue du groupe.

La toilette

La douche est effectuée chaque jour avant le dîner et tous les matins une « petite » toilette est faite. Les animateurs encadrent ce temps et conseillent les plus jeunes. L'assistante sanitaire veille sur l'hygiène des enfants en assistant régulièrement au temps des douches, en vérifiant les petits bobos, les ongles, les cheveux...

Linge

Le linge est lavé régulièrement. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant. Pour les séjours de 7 jours, le linge n'est pas lavé sauf en cas d'accident.

Santé

Veillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux

médicaments que vous donnez au responsable au moment du départ.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

Assurance

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel (par exemple vol caractérisé). Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

Relations Parents/ Enfants

Courrier: nous incitons les enfants à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

Téléphone: si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites-le entre 17h et 19h en vous armant de patience car la ligne est souvent occupée. Le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. Si toutefois l'enfant l'amène durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement.

Internet: des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours. L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ.

ATTENTION! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

Argent de poche

Une somme de 10€ par semaine semble largement suffisante. Vous le remettez à un animateur en utilisant l'enveloppe « argent de poche » que vous recevrez avec la convocation de départ.

Objets de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeux, bijoux, appareil photo numérique, MP3...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dégradation, de perte ou de vol.

Transports

Pour les départs de région Rhône-Alpes, le transport s'effectue en car de nuit.

Pour les autres villes de départ le trajet se fait en train jusque La Rochelle et en car de la gare SNCF au centre.

Une convocation regroupant toutes les informations vous sera envoyée 10 jours avant le départ.

A remettre le jour du départ

MEMO

- Fiche de renseignements médicaux complétée et signée
- Médicaments + ordonnance médicale (le cas échéant)
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et le prénom de votre enfant ainsi que la somme contenue dans l'enveloppe.
- La fiche trousseau.
- Tout autre document que vous jugerez utile de remettre à l'équipe de direction du séjour

**Bon séjour avec UFOVAL 74 –
Vacances Pour Tous!**



FICHE TROUSSEAU OCEAN

Nom et Prénom de l'enfant :

VETEMENTS DE JOUR (dont ceux portés le jour du départ)			
T-shirt manches longues	2	Veste chaude(type polaire)	1
T-Shirt	6	Veste imperméable ou K-Way	1
Pull ou Sweat	2	Casquette	1
Pantalon confortable ou jogging	2	Sac à linge sale	1
Short	4	Jupe ou robe	2
LINGE DE CORPS			
Culottes ou Caleçons	6	Pyjama ou chemise de nuit	2
Chaussettes	6 p.	Maillot de bain	2
TOILETTE			
Trousse de toilette complète: brosse à dents, dentifrice, shampoing, gel douche, brosse à cheveux, crème solaire			1
Serviette et gants de toilette			2
Serviette de bain*			1
CHAUSSURES			
Bonnes baskets	1	Nu-pieds fermés	1
Chaussons	1	Petites chaussures en toile	1
DIVERS			
Petit sac à dos (pour la journée)	1	Lampe de poche ou Lampe frontale	1
Gourde	1	Lunettes de soleil	1
Nécessaire courrier (enveloppes+timbres et adresses, papier, stylo)			1

TEST D'AISSANCE AQUATIQUE

SEJOUR : Oléron

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :

.....

Date du séjour : Du Au

A REMPLIR PAR LE MAITRE NAGEUR

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eau vive, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e)

.....

Titulaire du diplôme :

.....

Date de délivrance du diplôme :

Certifie que l'enfant

.....

Né(e) le / /

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à le.....

Cachet et signature :